



Fiche d'inscription
Accueil de loisirs de Bois-Grenier
2018-2019

Période : Toussaint / Noël / Hiver / Pâques

Commune de Bois-Grenier

Grenésiens			
Tarif pour une semaine de 5 jours	Quotient familial de 0 à 630	Quotient familial de 631 à 1000	Quotient familial plus de 1000€
1 ^{er} enfant inscrit	22€50	31€50	45€
2 ^{ème} enfant inscrit	21€50	30€10	43€
3 ^{ème} enfant inscrit	20€00	28€00	40€
Tarif pour une semaine de 4 jours (avec un jour férié)	Quotient familial de 0 à 630	Quotient familial de 631 à 1000	Quotient familial plus de 1000€
1 ^{er} enfant inscrit	18€00	25€20	36€00
2 ^{ème} enfant inscrit	17€20	24€08	34€40
3 ^{ème} enfant inscrit	16€00	22€40	32€00

Nom des parents :

Adresse :

Code postal :

N° de téléphone :

Quotient famille :

Si le quotient familial n'est pas justifié, alors le quotient familial le plus élevé sera appliqué.

Signature :

Extérieurs à Bois-Grenier			
Tarif pour une semaine	Quotient familial de 0 à 630	Quotient familial de 631 à 1000	Quotient familial plus de 1000€
Avec lien ascendant à Bois-Grenier	22€50	31€50	45€
Sans lien familial	27€50	38€50	55€

Grille tarifaire au verso

Nom et prénom de l'enfant	Année de naissance	Semaine 1	Semaine 2	Total : ... €
		Du ... / ... / 20... Au ... / ... / 20...	Du ... / ... / 20... Au ... / ... / 20...	
1 ^{er} enfant inscrit	20....	... €	...€	...€
2 ^{ème} enfant inscrit	20...	... €	...€	...€
3 ^{ème} enfant inscrit	20...	...€	...€	...€

Chèque libellé à l'ordre du trésor public
Les désistements sont enregistrés uniquement sur présentation d'un certificat médical.

Garderie			
La garderie est sans réservation Elle est facturée après l'accueil. Toute heure entamé est due.			
Pour tous	Quotient familial de 0 à 630	Quotient familial de 631 à 1000	Quotient familial plus de 1000€
De 8H00 à 9H00 De 17H00 à 18H00	0.50€ de l'heure	0.70€ de l'heure	1€ de l'heure

Mairie de Bois-Grenier, 84 rue de Pourtalès, 59280 BOIS-GRENIER
Tel : 03.20.77.15.10 / E-mail : accueil1.bois.grenier@orange.fr

Restauration :

N'oubliez pas de cocher les jours où vos enfants mangent à la cantine.

Réservation : jamais lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Le repas est pris en charge par la commune, sur réservation.
Tout changement se fait la veille avant 15H00.
Toute modification non prévenue sera facturée.

Un pique nique est à prévoir le jour de la sortie.

